

du 20 octobre 2017

Note d'ambiance et résumé rapide

Les questions inscrites à l'ordre du jour étaient importantes et n'ont pas pu toutes être examinées, faute de temps. Les points relatifs à la prise en compte du handicap en administration centrale, aux suites de l'intoxication de membres du personnel de la cantine en Tour Séquoia due à la pulvérisation d'un biocide dans leurs vestiaires, au programme de prévention 2016-2018 ont dû être reportés à une prochaine réunion.

D'une façon générale, nous observons une absence d'engagement de l'administration dans l'amélioration des conditions de vie au travail, malgré de grandes déclarations très creuses. Tous les problèmes sont minorés. Leurs répercussions sur la santé des personnels sont niées (se sentir mal dans les locaux à la ventilation aléatoire et aux lumières clignotantes ? C'est «psy»!)

L'atelier de reprographie a une température de 30° ? En effet, nous répond le responsable de SPSSI, nous nous sommes aperçus que quand toutes les machines fonctionnent la température monte excessivement. Ah bon ? Les locaux en Arche Sud n'ont pas été prévus pour ? Et l'absence d'extracteur d'air dans le local de brochage, qui oblige les agents à sniffer de la colle ? Aucune indication sur la réalisation des travaux.

Les problèmes de ventilation, de lumière instable, de température, de stores en Arche Sud ? Du rodage de la GTB (gestion technique du bâtiment, informatisée). Cela s'améliorera avec le temps, comme en Séquoia... sauf qu'en Séquoia, cela ne s'est pas tellement amélioré et l'acoustique non plus. Quant aux mauvaises odeurs récentes, elles sont dues à l'engorgement des WC d'Auchan. Mais est-ce bien normal que quand les toilettes d'Auchan sont bouchées, ça sente la merde jusqu'aux derniers étages de l'Arche ?

Des agents en attente d'affectation installés dans des espaces de confidentialité ? C'est transitoire.

Toujours aucun dispositif d'alerte en cas de dépassement important et répété des horaires de travail (qui devait être mis en place en 2013) ? Le temps de travail est inscrit dans l'agenda social, on en causera au niveau national.

Nos collègues de la cellule dossiers de la DRH vivent depuis l'emménagement dans l'Arche en avril une régression de 30 ans en arrière : à l'heure où la robotisation émerge partout, l'administration centrale y renonce et retourne au traitement manuel, dans un sous-sol poussiéreux, d'une masse de papiers chaque jour renouvelée. Les amorces de réponses données oralement aux préconisations votées par le CHSCT (voir ci-dessous) sont basées sur le déni des réalités vécues par nos collègues. Pourtant, dans certains cas, l'administration sait faire preuve de réactivité : par exemple, elle s'est mobilisée très rapidement pour faire enlever l'exposition organisée par la CGT et par FO, avec photos, sur le quotidien de ce service.

Un responsable de l'administration ose dire devant le CHSCT qu'il est fait «tout ce qu'on peut pour avoir les meilleures conditions de travail possibles» à la cellule dossiers. En voici quelques illustrations:



De gauche à droite : un cadre de travail moderne et épanouissant – un plafond biodégradable – des meubles inédits fabriqués avec des cartons.

Points abordés

Commission de compréhension et de prévention relative au suicide d'un agent de la DGALN

Une telle commission est constituée en cas de suicide d'un agent, pour identifier d'éventuels dysfonctionnements des conditions de travail et proposer des actions de prévention susceptibles d'améliorer les facteurs de protection collectifs de l'environnement professionnel, ainsi que de maîtriser ou de limiter le risque suicidaire. Elle n'a pas pour objet de rechercher d'éventuelles responsabilités individuelles. Elle comprend des représentant-e-s de l'administration et du CHSCT, et établit un rapport après audition de collègues, responsables hiérarchiques et personnes ayant été en relations professionnelles avec l'agent décédé.

Après avoir pris connaissance du rapport, le CHSCT a émis des préconisations et proposé des actions visant en particulier à :

- professionnaliser les BRH,
- mieux accueillir les nouveaux arrivants,
- intégrer la gestion du bien-être des agents, la prévention des RPS et la gestion des tensions, notamment en bureaux partagés, dans la formation des managers,
- équilibrer la répartition des tâches entre agents et éviter les situations de concurrence,
- sensibiliser et informer les agents sur la prévention des RPS et de la souffrance au travail et sur les aides qui peuvent leur être apportées,
- proposer des formations au management et à la prévention des RPS aux encadrants des structures non administratives employant des agents du ministère : comité de gestion des centres de vacances (CGCV), associations...
- sensibiliser les agents et informer la hiérarchie sur les modalités d'accompagnement des «proches aidants» (aménagement horaires, mobilisation d'un congé...).

Sur ce dernier point, notons que le CLAS organise une conférence sur l'aide aux «aidants familiaux» le lundi 13 novembre 2017 de 13h30 à 17h30.

Rapport de visite de l'équipe d'assistance informatique d'ATL4 (Tour Séquoia) et du prestataire SPIE par le CHSCT

Il a été en particulier noté lors de cette visite, effectuée le 1^{er} mars 2017, que dans les locaux d'ATL4 au niveau R1 de la Tour Séquoia, les problèmes de température (liés principalement à l'isolation insuffisante des fenêtres à encadrement en bois et à l'importante hauteur sous plafond) dégradent notablement les conditions de travail des agents (15°C certains jours dans les bureaux en hiver). La moquette est sale et tachée dans les bureaux et dans le couloir central.

Les membres du CHSCT ont voté à l'unanimité (CGT, CFDT, FO, UNSA) les recommandations ci-dessous :

- améliorer l'isolation des bureaux,
- améliorer l'isolation de l'encadrement des baies,
- assurer un chauffage suffisant en hiver,
- augmenter les possibilités de stockage en vue de la gestion des matériels supplémentaires liés à la mise en œuvre du télétravail en administration centrale,
- anticiper la surcharge de travail des agents du fait de la mise en place du télétravail,
- faire procéder au détachage de la moquette,
- afficher les consignes de sécurité,
- installer des panneaux d'affichage syndical.

Les locaux de SPIE étaient alors situés en Tour Pascal. Le CHSCT a recommandé que les nouveaux locaux, en Arche Sud, soient améliorés, avec notamment l'installation de vestiaires fermant à clé, une installation électrique en adéquation avec les besoins (en incluant la surcharge prévisible de l'activité lors de certaines occasions : déménagements, télétravail...), l'augmentation des possibilités de stockage, la mise à disposition des agents d'un appareil de nettoyage des mains.

L'administration a répondu qu'un plan de remplacement des châssis de fenêtres en Tour Séquoia est prévu « *sur plusieurs années* » (!) Il faudrait commencer par les étages au-dessous du hall.

Sur l'organisation de l'assistance informatique de proximité, une réflexion est en cours sur la répartition des services entre ATL4 (à qui devrait être confiée la totalité de la Tour Séquoia, sauf le CGEDD qui n'est pas mutualisé) et SPIE (à qui devrait être confiée la totalité de l'assistance dans l'Arche Sud), afin d'éviter aux agents les déplacements entre les deux immeubles.

Rapport de visite de la cellule des dossiers de la DRH par le CHSCT

Composée de 5 agentes (4 C et 1 B), assurant la gestion des 38 000 dossiers administratifs des personnels, la cellule des dossiers avait jusqu'au déménagement en Arche Sud en avril 2017 un fonctionnement mécanisé (deux robots procédaient aux déplacements des bacs contenant les dossiers jusqu'au bureau des agentes où elles pouvaient ensuite effectuer les opérations de classement, d'entrée et de sortie des dossiers). Ce traitement est désormais manuel, aucune solution de traitement robotisée compatible avec les locaux de l'Arche n'ayant été trouvée par les responsables de l'installation en Arche Sud.

Lors de la visite effectuée le 11 juillet 2017, les membres du CHSCT ont pu constater la souffrance physique et psychologique des agentes et la forte dégradation des conditions de travail risquant de mettre en péril leur santé : augmentation des contraintes posturales, salles des dossiers non dépoussiérées avec un plafond en flochage qui se désagrège, absence de ventilation, température élevée, mobilier adapté aux exigences du travail non fourni dans les bureaux, pannes des armoires à ouverture électrique, problèmes informatiques... De plus, les délais de traitement des dossiers sont fortement retardés dans les nouvelles conditions de fonctionnement. Les agentes en sont très affectées, la cellule étant jusqu'alors réputée pour sa réactivité.

Les membres du CHSCT ont voté à l'unanimité (CGT, CFDT, FO, UNSA) une série de recommandations destinées en priorité à protéger la santé physique et psychologique du personnel de la cellule des dossiers, en particulier :

- une aide au repositionnement sur d'autres postes des agentes qui le souhaiteraient,
- des mesures organisationnelles pour réguler l'activité par rapport aux demandes des services,
- des mesures d'allègement et de simplification des opérations de classement,
- le lancement d'une réflexion sur la numérisation des dossiers assortie d'un calendrier de réalisation,
- des analyses de l'air dans les bureaux et les salles des dossiers, incluant l'évaluation de la ventilation et la mesure de l'empoussièremment, et la prise des mesures appropriées de correction,
- la correction de tous les problèmes matériels, si nombreux qu'il est impossible de les énumérer dans ce compte-rendu (le rapport de visite et la totalité des recommandations du CHSCT pourront être envoyés sur demande).

Les représentant-e-s du personnel ont demandé le recours à une expertise agréée pour trouver des solutions technologiques et organisationnelles – voire d'implantation géographique sur un autre site à La Défense – sur le long terme.

Face à la gravité de la situation, la réponse de l'administration a été minimale : tout va aller mieux car un deuxième ergonome vient d'être recruté pour donner des conseils (une première n'ayant pas suffi à la tâche... il faut dire que celle-ci est gigantesque), des meubles de bureau spécifiques devraient être commandés (6 mois après l'installation... en attendant, les agentes posent des étagères sur des caisses en carton), la version Orion 2.6 du logiciel a été ou va être livrée incessamment sous peu.

Il nous a été assuré qu'une tisanerie allait être aménagée. Que la signalétique et le nettoyage seraient améliorés. Qu'un groupe de suivi allait être créé et que le CHSCT serait invité à effectuer une nouvelle visite en décembre.

Les membres du CHSCT attendent les réponses officielles de l'administration à leurs recommandations (elle dispose de deux mois maximum pour répondre) avant d'éventuellement constater qu'existe un « *désaccord sérieux et persistant* » entre l'administration et le CHSCT (voire « *une situation présentant un risque grave pour la santé* » des agents) permettant de demander l'intervention de l'inspection du travail (article 5-5 du décret 82-453 du 28 mai 1982).

Préconisations émises par les membres du CHSCT sur la qualité de l'air dans les locaux des MTES/MCT à La Défense et boulevard Saint-Germain

Suite à la réunion du 27 juin 2017 sur la qualité de l'air dans les locaux de l'administration centrale, aux rapports d'analyse, aux dysfonctionnements constatés et aux plaintes reçues d'agents, les représentant-e-s du personnel au CHSCT d'administration centrale ont fait les préconisations suivantes (proposées par la CGT – votées à l'unanimité : CGT – CFDT – FO – UNSA) :

- **protocole d'analyse de l'air** : il convient que les relevés d'analyse de l'air soient effectués dans des conditions normales d'occupation des bureaux et des salles de réunion, et non dans des locaux vides ou très peu occupés, ce qui fausse les résultats, particulièrement pour ce qui concerne la teneur en dioxyde de carbone, indiquant le confinement. Les membres du CHSCT demandent à être associés à l'élaboration du protocole d'analyse ;
- **état des installations** : pour lutter contre la contamination par les bactéries, le rapport d'analyse concernant la Tour Séquoia recommande de maintenir les installations de climatisation, de ventilation et de chauffage en bon état de propreté et de fonctionnement. Il convient de présenter au CHSCT, pour la TS, l'Arche Sud et le plot I, les mesures prises et leur périodicité ;
- **Arche Sud** : il convient de procéder rapidement à des analyses de l'air aux étages inférieurs au niveau 3 (Courrier, Reprographie, Diffusion, Dossiers y compris salles des compactus, assistance informatique de proximité...), en particulier pour ce qui concerne la ventilation et la température, et d'effectuer les éventuelles corrections appropriées ;
- **Arche Sud 28ème étage** : il convient d'effectuer une enquête sérieuse sur les troubles affectant la santé de plusieurs agents de la DAEI depuis leur emménagement au 28ème étage et de prendre les mesures de protection appropriées ;
- **Arche Sud ventilation** : la ventilation en Arche Sud n'étant activée qu'entre 7 heures et 18 heures du lundi au vendredi, les personnels en poste dans l'Arche et les membres du CHSCT doivent être informés des conséquences en termes de santé pour les agents travaillant au-delà de ces horaires, ainsi que des éventuelles mesures de prévention et d'organisation liées ;
- **menuiserie de Nanterre** : deux agents sur trois ayant été exposés à des poussières de bois dans des indices supérieurs à la limite d'exposition professionnelle, il convient de communiquer au CHSCT les résultats des analyses qui devaient être effectuées en juillet 2017 ainsi que les mesures de prévention prise (dépoussiérage des locaux, ménage quotidien des sols, installation à l'extérieur des stockages pour les copeaux, équipements de sécurité...) ;
- **crèche du plot I** : il convient d'analyser les paramètres microbiologiques et l'humidité de l'air. Des mesures précédentes avaient montré une contamination élevée par des bactéries aérobies revivifiables et des staphylocoques pathogènes et aucune information n'a été donnée sur l'évolution de la situation ;
- **boulevard Saint-Germain** : il convient de procéder à des analyses de l'air dans les locaux du bâtiment 4 occupé par la DICOM.

L'administration a 2 mois pour répondre et indiquer les mesures prises. Chacune de ces préconisations avait fait début septembre l'objet d'un signalement par la CGT au registre Hygiène, Santé et Sécurité, sans réponse à ce jour.

Un point positif : la CGT la demandait depuis des mois, c'est fait . Une table plus basse, accessible pour les personnes en fauteuil roulant, a été installée à la cafétéria de la Tour Séquoia.

*Les représentantes de la CGT au CHSCT d'AC sont Dominique Citron et Marie-Christine Van Marle.
Merci à Jacques Giral, expert sur les points de l'ordre du jour.*